

FAQ Généralités - Appel ERC-2021-AdG (Chercheurs confirmés)

[Documents et liens utiles :](#)

[Subvention ERC :](#)

[Critères d'éligibilité :](#)

[Track record :](#)

[Porteur de projet :](#)

[Equipe du porteur de projet :](#)

[Eligibilité de la candidature :](#)

[Institution d'accueil :](#)

questions 1 à 4

questions 5 à 8

questions 9 à 13

questions 14 à 15

questions 16 à 20

questions 21 à 27

questions 28 à 33

questions 34 à 37



European Research Council

Established by the European Commission

Domaine	N°	Question	Réponse
Documents et liens utiles	1	Quelles sont les dates de clôture de l'appel ?	L'appel a été publié le 20 mai 2021 sur le Portail du Participant ¹ . Une date unique de clôture pour tous les domaines scientifiques : 31 août 2021, 17h00 heure de Bruxelles
Documents et liens utiles	2	Où peut-on trouver le Guide du candidat et le Programme de travail ?	Le programme de travail et le guide du candidat « <i>Information for Applicants</i> » sont disponibles sur : la page de l'appel sur le Portail du Participant ² , sur la page du PCN ERC sur le portail du Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ³ et sur le site officiel de l'ERC ⁴ .
Documents et liens utiles	3	Quelle est la procédure pour répondre à un appel à propositions ?	Les dossiers sont soumis uniquement par voie électronique, via le Portail du Participant ⁵ (voir questions procédures et dossier de soumission n°38 à 46). C'est le porteur de projet qui soumet sa proposition au nom de l'institution d'accueil , et avec son accord (cf. n°47-51).

¹ <https://ec.europa.eu/info/funding-tenders/opportunities/portal/screen/opportunities/topic-details/erc-2021-adg;callCode=null;freeTextSearchKeyword=;matchWholeText=true;typeCodes=1,2;statusCodes=31094502,31094501,31094503;programmePeriod=2021%20-%202027;programCcm2Id=43108390;programDivisionCode=null;focusAreaCode=null;destination=null;mission=null;geographicalZonesCode=null;programmeDivisionProspect=null;startDateLe=null;startDateGte=null;crossCuttingPriorityCode=null;cpvCode=null;performanceOfDelivery=null;sortQuery=sortStatus;orderBy=asc;onlyTenders=false;topicListKey=topicSearchTablePageStat>

³ <https://www.horizon-europe.gouv.fr/webinaire-preparation-erc-adg2021>

⁴ <https://erc.europa.eu/funding/advanced-grants>

Documents et liens utiles	4	Où peut-on trouver le modèle du dossier de candidature ?	Le modèle du dossier de candidature est disponible sur le portail du participant ⁶ , dans les documents relatifs à l'appel ERC Advanced Grant 2021.
Subvention	5	Combien y a-t-il eu de subventions ERC « <i>Advanced Grant</i> » pour l'appel 2020 ?	L'Agence Exécutive de l'ERC a publié ici ⁷ les statistiques de l'appel 2020. Au total, 2678 candidatures ont été déposées pour l'appel Advanced Grant 2020. Le taux de succès était d'environ 8% au niveau européen avec 209 projets retenus au total
Subvention	6	Quel est le montant de la subvention accordée à un chercheur confirmé ?	<p>Une subvention pour « <i>chercheurs confirmés</i> » peut atteindre jusqu'à 2,5 M d'euros pour des projets d'une durée de 5 ans.</p> <p>Un budget additionnel de 1 M d'euros peut être demandé, dans un et/ou l'autre des cas suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Acquisition de gros équipements • Accès à de grandes infrastructures et missions sur le terrain • Porteurs de projets venant des pays tiers
Subvention	7	Quel type de recherche sera financé ?	<p>L'appel est ouvert à toutes les disciplines et tous les domaines de la science et de la technologie⁸.</p> <p>L'objectif de l'appel est de financer des projets de recherche exploratoire, à la frontière de la connaissance avec un caractère très innovant, comportant une part de risque. Une attention particulière sera accordée aux projets interdisciplinaires.</p>

⁶ https://ec.europa.eu/info/funding-tenders/opportunities/docs/2021-2027/horizon/temp-form/af/af_he-erc-adg_en.pdf

⁷ https://ec.europa.eu/info/funding-tenders/opportunities/docs/2021-2027/horizon/temp-form/af/af_he-erc-adg_en.pdf

⁸ à l'exclusion des champs couverts par le traité Euratom (recherche en lien avec le nucléaire)

<p>Subvention</p>	<p>8</p>	<p>Qui doit faire la demande de subvention : l'institution ou le porteur de projet ?</p>	<p>Le projet est soumis par le porteur de projet au nom de l'institution d'accueil qui est l'entité légale qui signera la convention de subvention avec la Commission européenne. Si le projet est retenu, c'est l'institution d'accueil qui reçoit la subvention et est responsable de sa gestion (elle devient bénéficiaire de la convention de subvention). L'institution d'accueil s'engage à garantir l'indépendance du porteur de projet afin qu'il puisse utiliser la subvention en toute liberté, dans le respect des règles financières. Cf question 34.</p>
<p>Critères d'éligibilité</p>	<p>9</p>	<p>Qui peut postuler ?</p>	<p>L'appel « <i>Advanced Grant</i> » est ouvert à tous les chercheurs actifs qui ont de résultats de recherche significatifs dans leur domaine au cours de dix dernières années. Un chercheur compétitif pour une subvention « <i>Advanced Grant</i> » doit avoir déjà fait preuve d'un dossier qui l'identifie comme un leader exceptionnel en termes de l'originalité et de l'importance de ses contributions à son domaine de recherche.</p> <p>Le chercheur doit également être capable de diriger une équipe et avoir un profil de véritable leader scientifique. Cela doit se refléter dans le track-record (liste de titres et travaux) qui contient les accomplissements du porteur de projet sur le plan professionnel pendant les 10 dernières années précédant l'appel⁹. Le track-record peut être prolongé au-delà de dix ans, en cas de certaines interruptions de carrière, comme prévu dans le programme de travail ERC 2021¹⁰.</p> <p>Il devra être en mesure de consacrer au moins 30% de son temps de travail au projet et il devra séjourner dans un pays de l'UE (ou associé au programme Horizon Europe) au moins</p>

⁹ Les 10 années sont calculées à compter du 1^{er} Janvier de l'année du programme de travail soit le 1^{er} Janvier 2021.

¹⁰ https://ec.europa.eu/info/funding-tenders/opportunities/docs/2021-2027/horizon/wp-call/2021/wp_horizon-erc-2021_en.pdf

			50% de son temps de travail sur la durée du projet.
Critères d'éligibilité	10	Y a-t-il un critère de nationalité ?	Il n'y a pas de critère de nationalité ! Le porteur de projet doit être hébergé dans une institution d'accueil située dans un Etat-membre de l'UE ou dans un Pays associé au programme Horizon Europe. (voir annexe 3 du programme de travail 2021 ¹¹)
Critères d'éligibilité	11	Peut-on postuler alors qu'on est encore à l'étranger ?	Le porteur de projet n'est pas tenu d'habiter en France ou en Europe au moment de la soumission du projet. Une fois retenu, il devra séjourner dans un pays de l'UE (ou associé au programme Horizon Europe) au moins 50% de son temps de travail sur la durée du projet.

¹¹ https://ec.europa.eu/info/funding-tenders/opportunities/docs/2021-2027/horizon/wp-call/2021/wp_horizon-erc-2021_en.pdf

<p>Critère d'éligibilité</p>	<p>12</p>	<p>Y a-t-il un critère d'âge ? Un chercheur qui s'approche de la retraite peut-il déposer une candidature ?</p>	<p>Il n'y a pas de critère d'âge.</p> <p>Le porteur de projet doit mener une recherche active au moment de la soumission du projet.</p> <p>Par conséquent en cas de départ en retraite en cours de projet ou d'éméritat des dispositions propres à chaque institution d'accueil interviennent (il est donc nécessaire d'interroger l'institution d'accueil envisagée).</p> <p>A noter que la publication du décret n° 2021-756, dans le cadre de la loi de programmation de la recherche 2021-2030, autorise aux enseignants-chercheurs et aux chercheurs qui atteignent l'âge de la retraite, de rester en activité et continuer leur activité scientifique, s'ils sont porteurs d'un projet ERC Advanced.</p>
<p>Critère d'éligibilité</p>	<p>13</p>	<p>Un chercheur émérite à la retraite peut-il postuler à un appel ERC ?</p>	<p>Une institution d'accueil peut accueillir un chercheur émérite à la retraite, qui peut porter un projet ERC.</p> <p>Cependant, il convient de vérifier auprès de l'institution d'accueil que celle-ci est en mesure de remplir tous les devoirs que lui impose l'accord de subvention spécifique de l'ERC.</p> <p>Il est donc primordial de se renseigner auprès de son institution avant de soumettre un projet.</p>

<p>Track-record</p>	<p>14</p>	<p>Comment peut-on définir le « track-record » ?</p>	<p>Des éléments d'information concernant le track-record sont donnés dans l'Information au candidat (p.6 et p.20).</p> <p>Il faut envisager ce « track-record » des 10 dernières années de manière souple et en lien avec le domaine concerné.</p> <p>Un chercheur qui ne posséderait pas tous les éléments énumérés à titre indicatif dans l'information au candidat peut toujours postuler.</p> <p>Ainsi, une notice type pourrait comporter :</p> <ul style="list-style-type: none"> • jusqu'à 10 articles en tant qu'auteur senior dans des journaux scientifiques multidisciplinaires à comité de lecture, des journaux internationaux majeurs ou des comptes rendus de conférence mettant en évidence le nombre de citations suscitées. • jusqu'à 3 monographies et chapitres d'ouvrage et (éventuellement) leur traduction dans une autre langue. • brevets d'invention (si applicable). • participations à des conférences internationales de prestige ou à des écoles internationales comme conférencier invité. • Avoir conduit expéditions ou campagnes de recherche (si applicable). • Avoir organisé conférences internationales dans son domaine en tant que membre du comité directeur/ comité organisationnel. • Etre lauréat de prix scientifiques reconnus sur le plan international ou des membres d'Académies de prestige. • Appartenance à des comités de rédaction de revues internationales.
<p>Track-record</p>	<p>15</p>	<p>Le « track-record » d'un chercheur de 30 ans de carrière est-il comparable à celui d'un chercheur n'ayant que 15 ans de carrière ?</p>	<p>Ce sont uniquement les 10 années précédant l'appel qui comptent.</p>

Porteur de projet	16	Est-ce qu'un jeune chercheur avec moins de 10 ans d'expérience peut postuler à un appel Advanced Grant de l'ERC ?	<p>L'appel « chercheurs confirmé » est ouvert à tous les chercheurs reconnus en tant que leaders scientifiques qui mènent une activité de recherche exploratoire.</p> <p>Les membres de panels examineront le « track-record » des 10 années précédant la date de clôture de l'appel. Ainsi un chercheur ayant moins de 10 ans d'expérience devra valoriser ses accomplissements sur cette période</p>
Porteur de projet	17	Si le porteur de projet vient de recevoir un prix Nobel ou national, peut-il postuler à l'appel Advanced Grant ?	Oui.
Porteur de projet	18	Est-ce que le porteur de projet doit détenir un PhD ?	<p>Les appels Advanced n'étant pas liés à une fenêtre d'éligibilité, il n'est pas nécessaire d'avoir une preuve de soutenance de doctorat pour être éligible. La date du diplôme est demandée pour les appels Starting et Consolidator au vu des fenêtres d'éligibilité spécifiques à ces appels (cf. Annexe 2 du programme de travail 2021¹²). Ce document n'est pas demandé dans le dossier de candidature Advanced.</p> <p>Pour connaître la liste des équivalences, veuillez consulter :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Le site de l'Agence Exécutive Education, Audiovisuel et Culture (EURYDICE : 'Examinations, qualifications and titles - Second edition, Volume 1, European glossary on education' publié en 2004¹³) ; -La liste des équivalences du PhD aux Etats-Unis sur le site du Ministère de l'Education américain¹⁴ (dans la rubrique : 'Research Doctoral Degrees')

¹² https://ec.europa.eu/info/funding-tenders/opportunities/docs/2021-2027/horizon/wp-call/2021/wp_horizon-erc-2021_en.pdf

¹³ <https://op.europa.eu/en/publication-detail/-/publication/6dc168d4-7a44-4a90-a247-4300e9769e47>

¹⁴ <http://www2.ed.gov/about/offices/list/ous/international/usnei/us/edlite-structure-us.html>

Porteur de projet	19	Le porteur de projet doit-il être employé par l'institution d'accueil au moment de la soumission du projet ?	Non. Néanmoins le porteur doit fournir une lettre d'engagement de l'institution d'accueil lors de la soumission prouvant que celle-ci s'engage à employer et soutenir le chercheur pendant la durée de son projet ERC. La lettre type fait partie du fichier zip disponible dans le système de soumission (voir annexe 4.2 du guide des candidats ¹⁵). Des exceptions sont possibles (voir page 7 du guide du candidat). Le texte complet doit être copié et imprimé sur du papier à en-tête officiel de l'institution d'accueil, signé, tamponné et daté à l'origine par le représentant légal de l'institution. Les propositions qui n'incluent pas cette déclaration institutionnelle peuvent être déclarées irrecevables.
Porteur de projet	20	Combien de temps le porteur de projet doit-il dédier à son projet ERC ?	Il est attendu que le porteur de projet consacre au moins 30% de son temps de travail au projet ERC et que 50% de son temps de travail soit effectué dans l'U.E. (ou dans un pays associé ¹⁶ au programme Horizon Europe).
Equipe du porteur de projet	21	Comment définit-on une équipe individuelle ?	La subvention ERC vise à financer un chercheur (Principal Investigator) qui porte un projet . Le PI peut se faire aider par d'autres personnes dont la participation est indispensable à la réalisation du projet, constituant ainsi une équipe individuelle. Cependant la taille des équipes doit être raisonnable et déterminée par les objectifs du projet. La subvention ne financera ni réseaux, ni consortia.
Equipe du porteur de projet	22	Quelle est la taille minimum de l'équipe ?	Il n'y a pas de taille minimum. Le porteur de projet peut se présenter seul.

¹⁵ https://ec.europa.eu/info/funding-tenders/opportunities/docs/2021-2027/horizon/guidance/information-for-applicants_he-erc-adg_en.pdf

¹⁶ A la date de la publication du programme de travail 2021, aucun pays n'est associé au programme Horizon Europe. Les candidats établis dans des pays associés à Horizon 2020 ou dans d'autres pays tiers négociant une association à Horizon Europe seront traités comme des entités établies dans un pays associé, si l'accord d'association à Horizon Europe s'applique au moment de la signature de la convention de subvention.

Equipe du porteur de projet	23	Est-ce que les membres de l'équipe doivent être identifiés au moment de la soumission ?	Il est possible mais pas forcément nécessaire d'avoir identifié les membres d'équipe au moment de la soumission. Cependant, le rôle de chaque membre de l'équipe et la distribution des tâches représentent des éléments très importants de la méthodologie du projet. Les membres de l'équipe ne sont pas évalués. Il est obligatoire que tout collaborateur mentionné dans la proposition ait exprimé son accord de participation.
Equipe du porteur de projet	24	Quels sont les critères à remplir par les membres de l'équipe ?	Contrairement au PI, les membres de l'équipe n'ont aucun critère spécifique à remplir. Néanmoins, la présence des membres de l'équipe doit être justifiée par la nature et les objectifs du projet. Il n'y a pas de critères d'âge, de nationalité ou de statut pour ces derniers. Ils peuvent être localisés hors U.E. ou pays associés, voir note n°14.
Equipe du porteur de projet	25	Les membres de l'équipe du PI doivent-ils fournir leur CV, leur track-record ou la fiche du profil scientifique ?	Non. Néanmoins des membres de l'équipe du PI peuvent apporter des expertises très particulières, pouvant donner une valeur ajoutée pour l'évaluation (questions de la faisabilité ou de la méthodologie). Deux-trois lignes sur leurs expertises peuvent être alors indiqués dans la partie ressources.
Equipe du porteur de projet	26	Est-il possible que les membres de l'équipe soient des employés permanents de l'institution d'accueil ?	Il est possible que les membres de l'équipe soient des employés permanents de l'institution d'accueil. C'est le porteur de projet qui décide de la composition de son équipe en fonction des besoins du projet.

<p>Equipe du porteur de projet</p>	<p>27</p>	<p>Les membres de l'équipe doivent-ils être accueillis par l'institution d'accueil ou peuvent-ils travailler depuis leur propre organisme, même si celui-ci est situé dans un autre pays ?</p>	<p>Selon la nature du projet, les membres de l'équipe peuvent être localisés dans d'autres entités légales (situées dans le même Etat-Membre, un autre E-M., un pays associé à Horizon Europe ou un pays tiers). Dans tous les cas la présence de chacun des membres doit être justifiée par rapport aux besoins du projet. L'ERC ne finance ni les réseaux traditionnels ni les consortia. S'ils travaillent à distance, il est recommandé d'expliquer les modalités organisationnelles pour le travail commun, afin de démontrer la faisabilité du projet, même dans ces circonstances.</p>
<p>Eligibilité de la candidature Le porteur de projet</p>	<p>28</p>	<p>Peut-on postuler plusieurs fois à la subvention « <i>Advanced Grant</i> » ?</p>	<p>Un porteur de projet ne peut bénéficier que d'une seule subvention ERC à la fois !</p> <p>Les PI ayant postulé à une subvention « <i>Advanced Grant</i> » en 2020 peuvent postuler une nouvelle fois à l'appel 2021 à condition que leur projet ait satisfait aux critères de qualité de la procédure d'évaluation (note A ou B à l'étape 2) en 2020. Si une candidature a reçu en 2020 une note B à l'étape 1 (projet de bonne qualité mais insuffisant), le candidat est sujet à une limitation de re-soumission d'un an. Si une candidature a reçu en 2020 une note C à l'étape 1 (projet de qualité insuffisante), le candidat est sujet à une limitation de re-soumission de deux ans. Voir page 8 de la guide des candidats¹⁷.</p>

¹⁷ https://ec.europa.eu/info/funding-tenders/opportunities/docs/2021-2027/horizon/guidance/information-for-applicants_he-erc-adg_en.pdf

<p>Eligibilité de la candidature Le porteur de projet</p>	<p>29</p>	<p>Peut-on se présenter à plusieurs financements ERC la même année (<u>ex</u> : Consolidator Grant <u>et</u> Advanced Grant) ?</p>	<p>Un Principal Investigator peut soumettre une candidature aux différents appels publiés dans le cadre du même programme de travail, mais seule la première proposition éligible sera évaluée. Les autres proposition(s) seront déclarées inéligibles, à moins qu'elles ne soient retirées par les candidats. Voir page 8 de la guide des candidats¹⁸.</p>
<p>Eligibilité de la candidature Le porteur de projet</p>	<p>30</p>	<p>Si une proposition soumise est déclarée inéligible, par exemple parce qu'il manque une pièce au dossier, le porteur de projet peut-il postuler l'année suivante ?</p>	<p>Si une proposition ne remplit pas les critères d'éligibilité, elle ne sera pas évaluée. Le porteur de projet pourra donc soumettre sa proposition de nouveau l'année suivante.</p>
<p>Eligibilité de la candidature Le porteur de projet</p>	<p>31</p>	<p>Peut-on postuler en parallèle à l'ERC et à d'autres appels dans le cadre du programme Horizon Europe ?</p>	<p>Oui, mais on ne peut pas obtenir un double financement pour le même projet ou pour le même type d'action. Les subventions obtenues en cours ou demandées doivent être mentionnées dans le tableau « <i>Funding ID</i> » situé sous le modèle de CV ainsi que la relation existante entre ces subventions et la proposition ERC. « <i>On-going grants</i> » correspond aux subventions obtenues et en cours ; « <i>Applications</i> » correspond aux demandes de subvention en cours d'évaluation. Il convient d'être attentif au temps de travail ainsi cumulé. Tous les projets ou le PI est impliqué doivent être mentionnées dans la table, même ceux sans contribution financière. Voir page 20 de la guide des candidats¹⁹.</p>

¹⁸ https://ec.europa.eu/info/funding-tenders/opportunities/docs/2021-2027/horizon/guidance/information-for-applicants_he-erc-adg_en.pdf

¹⁹ https://ec.europa.eu/info/funding-tenders/opportunities/docs/2021-2027/horizon/guidance/information-for-applicants_he-erc-adg_en.pdf

Eligibilité de la candidature L'équipe du porteur de projet	32	Est-ce que les membres de l'équipe peuvent participer à plusieurs projets ERC ?	Oui.
Candidature Les membres des panels	33	Y-a-t'il des restrictions en ce qui concerne la candidature d'un membre de panel scientifique?	Un porteur de projet qui a été membre de panel pour l'appel <i>Advanced Grant</i> 2019 ou qui est membre de panel pour l'appel 2021 ne peut pas candidater. Voir page 8 de la guide des candidats ²⁰ .
Institution d'accueil	34	Comment peut-on définir l'institution d'accueil ?	L'institution d'accueil est l'organisme (public ou privé) amené à accueillir le porteur de projet. Elle doit fournir au PI l'environnement de recherche nécessaire pour le bon déroulement de son projet et souscrire à un certain nombre d'engagements précisés dans la lettre d'engagement de l'institution d'accueil (au dépôt du projet) puis dans une convention spécifique (le « <i>supplementary agreement</i> ») si le projet est retenu (voir annexe 4.2 du guide du candidat). En principe, elle est l'employeur du PI pendant la durée du projet. Il convient de se référer aux services de proximité dans le cas des UMR. Elle doit être située dans un pays membre de l'U.E. ou dans un pays associé (voir note n° 14). La subvention ERC est versée à l'institution d'accueil qui s'engage à garantir l'indépendance du porteur de projet.
Institution d'accueil	35	Une institution d'accueil peut-elle accueillir plusieurs porteurs de projets bénéficiant de bourses ERC ?	Oui, l'institution d'accueil peut accueillir plusieurs porteurs de projet.

²⁰

https://ec.europa.eu/info/funding-tenders/opportunities/docs/2021-2027/horizon/guidance/information-for-applicants_he-erc-adg_en.pdf

<p>Institution d'accueil</p>	<p>36</p>	<p>Le porteur de projet doit-il choisir comme institution d'accueil un organisme prestigieux ?</p>	<p>L'institution d'accueil n'est un pas un élément de l'évaluation du projet, il suffit que l'environnement de la recherche soit adapté à la réalisation du projet.</p> <p>Si le porteur de projet compte mener son projet au sein de l'institution qui l'emploie, cette dernière sera en principe son institution d'accueil.</p>
<p>Institution d'accueil Participants</p>	<p>37</p>	<p>Combien d'entités légales « <i>bénéficiaires</i> » peuvent participer au projet ?</p>	<p>En règle générale, l'institution d'accueil du porteur de projet sera la seule entité légale présente dans le projet. Néanmoins en fonction de la nature du projet, les membres de l'équipe du porteur de projet peuvent appartenir à la même institution d'accueil ou à d'autres institutions quelles que soient leurs localisations.</p> <p>Les organismes auxquels appartiennent les membres de l'équipe peuvent être signataires de la convention de subvention et être considérés comme « autres bénéficiaires ». Il existe un modèle de convention particulier « multi-beneficiary » qui devra être signé par les différentes institutions.</p>